



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2026

SAINT-MAURICE

Tous mobilisés pour une ville durable !

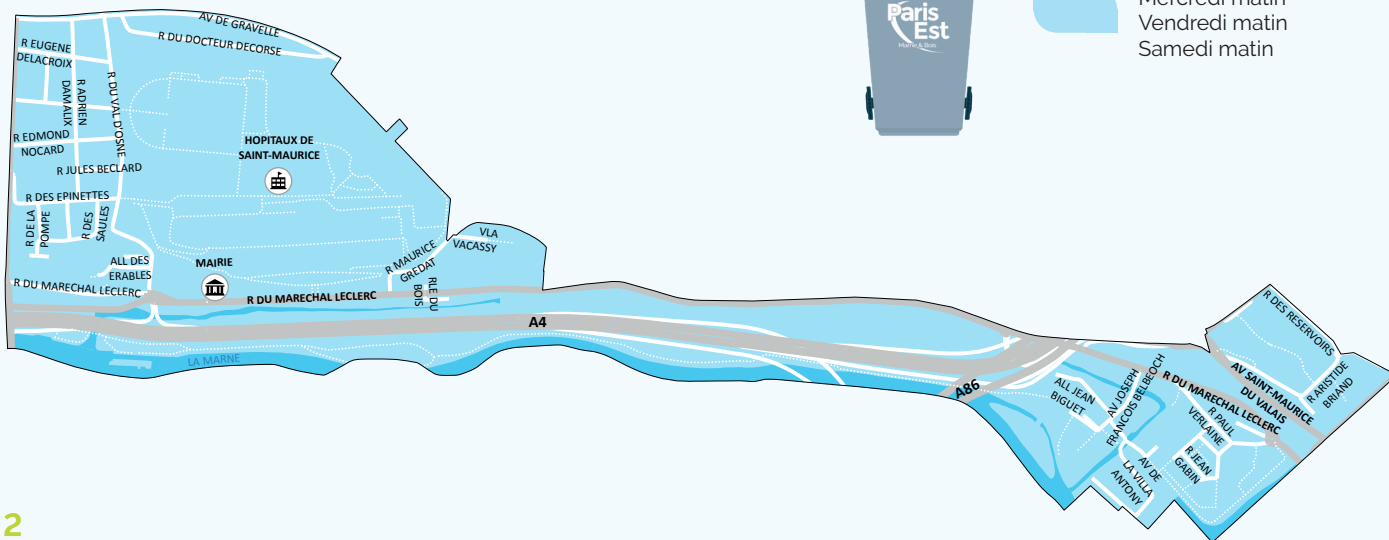


2

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Lundi matin
Mercredi matin
Vendredi matin
Samedi matin



Collecte des emballages et papiers

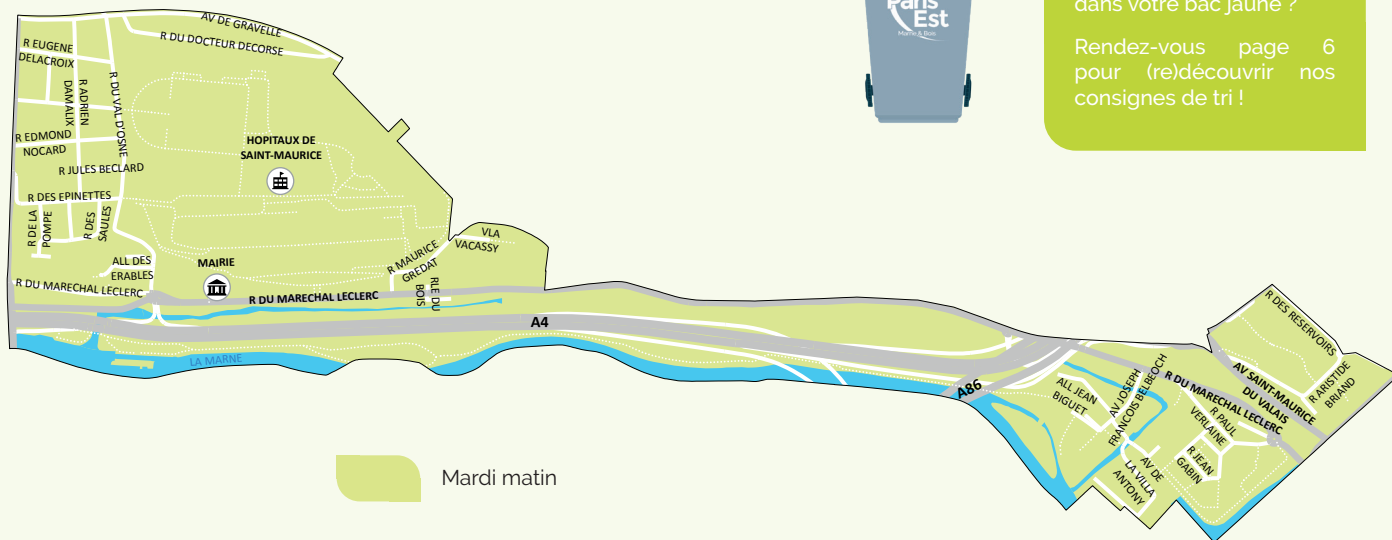
BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers** !
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Un doute sur les déchets
que vous pouvez mettre
dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 6
pour (re)découvrir nos
consignes de tri !



Mardi matin

Collecte des emballages en verre

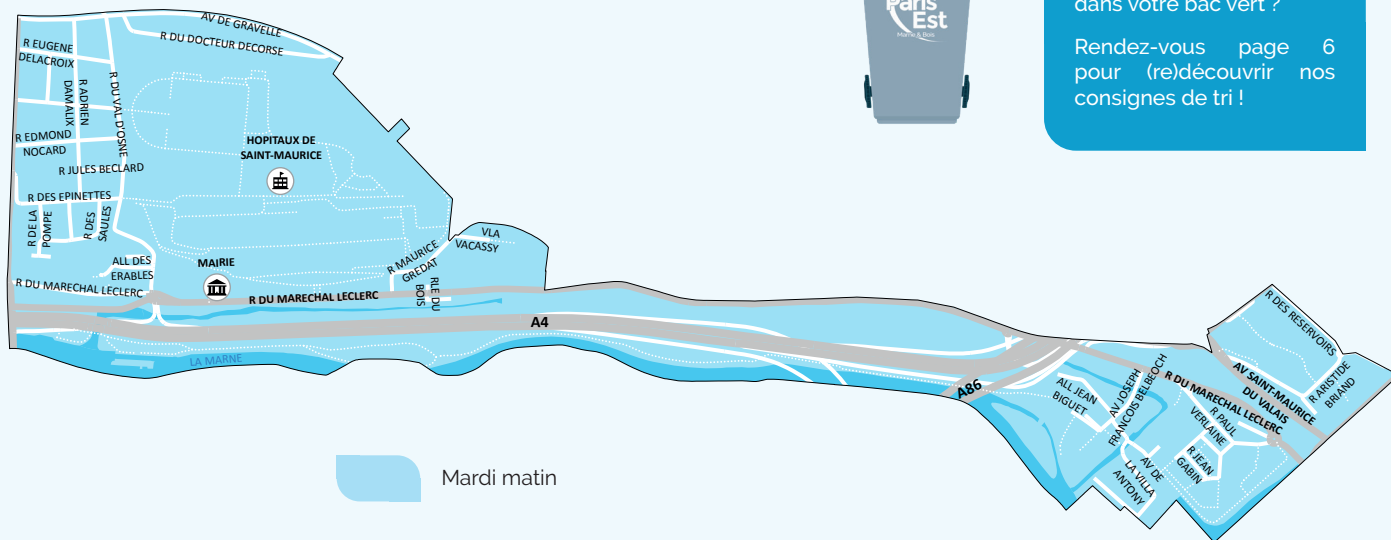
BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est 100% recyclable, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !
Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Un doute sur les déchets
que vous pouvez mettre
dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 6
pour (re)découvrir nos
consignes de tri !

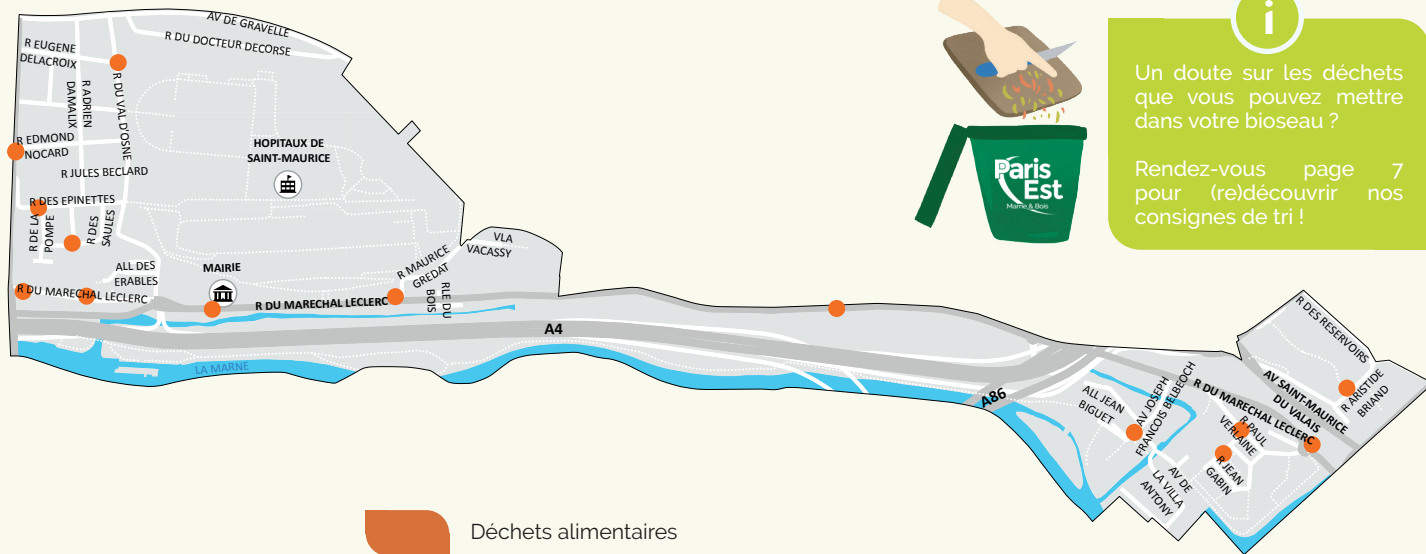


Mardi matin

Collecte des déchets alimentaires

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires à tout moment sur les Points d'Apport Volontaire implantés sur la Ville. Il vous est possible de récupérer **un bioseau** à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice **situé au 55 rue du Maréchal Leclerc** (aux horaires d'ouverture de la Mairie) ou d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

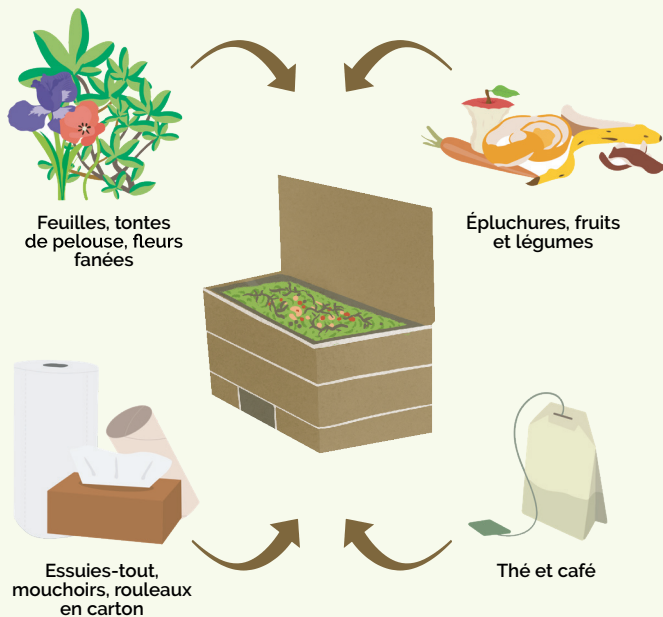


Un doute ?
Scannez-moi !

COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

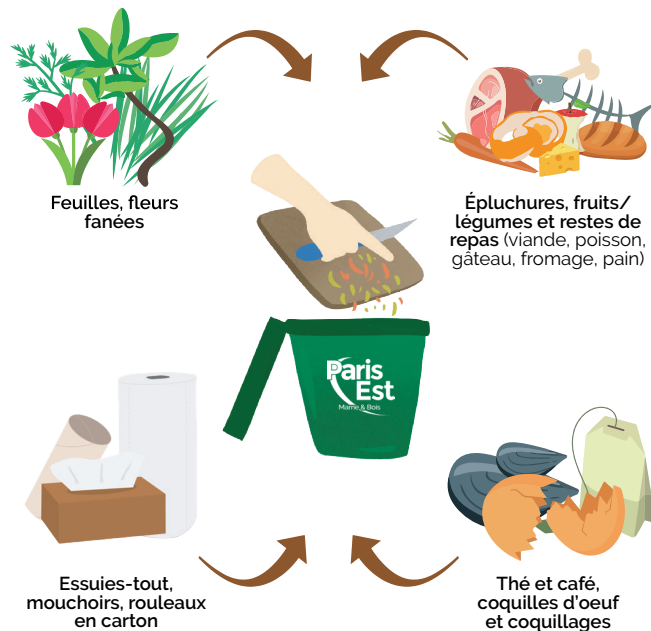
Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à compost@pemb.fr



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un **bioseau** pour transporter vos déchets alimentaires à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice **situé au 55 rue du Maréchal Leclerc** (aux horaires d'ouverture de la Mairie), ou bien effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement** réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



Ce qu'il reste après
avoir fait le tri

La démarche zéro déchet

Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code
ou écrire à zerodechet@pemb.fr



Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

La démarche réparation et réemploi

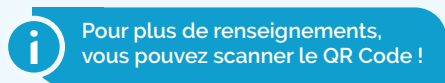
Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant :

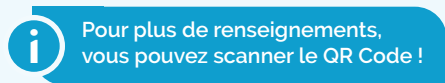
<https://ressourcerie.pemb.fr> !



Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

Longue vie aux objets !



Déchets électriques et électroniques

DEEE

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant :
<https://www.jedonnemonelectromenager.fr>



Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrant vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif **Jedonnemontelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez-ici :
<https://www.iedonnemontelephone.fr/>



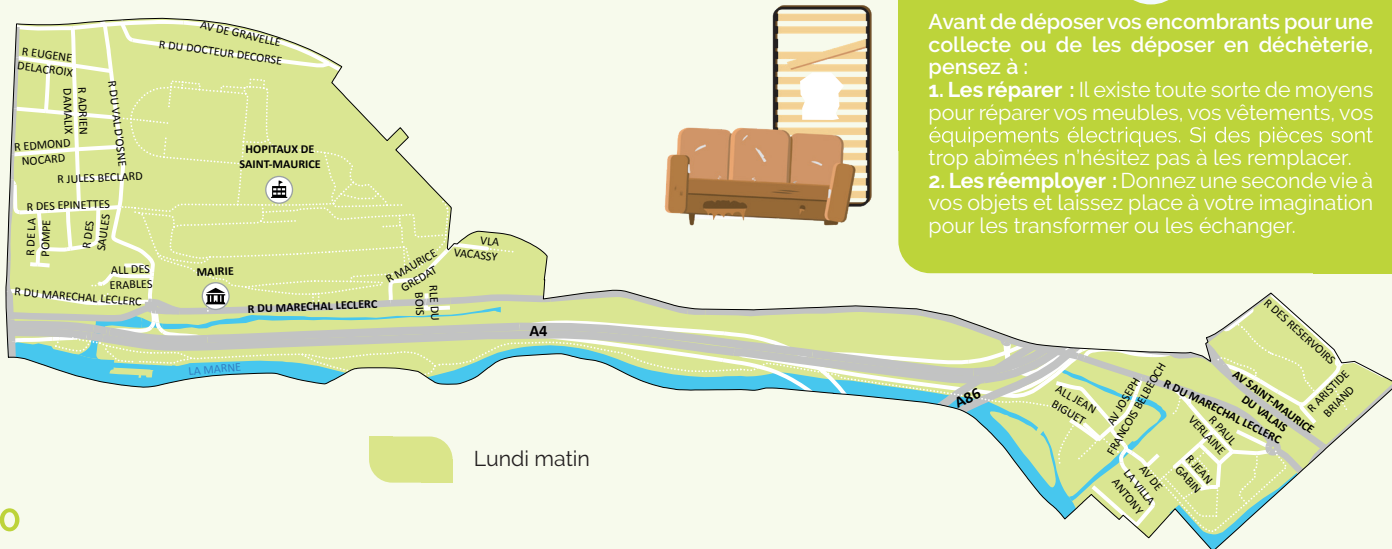
Collecte des encombrants

La collecte des encombrants a lieu sur toute la ville tous les lundis. Ils sont ramassés le matin de 6h30 à 13h, et doivent être sortis le dimanche, à **partir de 19h**.

Mais l'enlèvement se fait aussi **via ClicRDV** sur <https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Votre intercollecteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h**.

Dépôt limité à **50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles**. Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux, etc.) doivent être portés à la déchèterie.



Collecte des DEEE et déchets toxiques

DÉCHETS TOXIQUES EN APPORT VOLONTAIRE

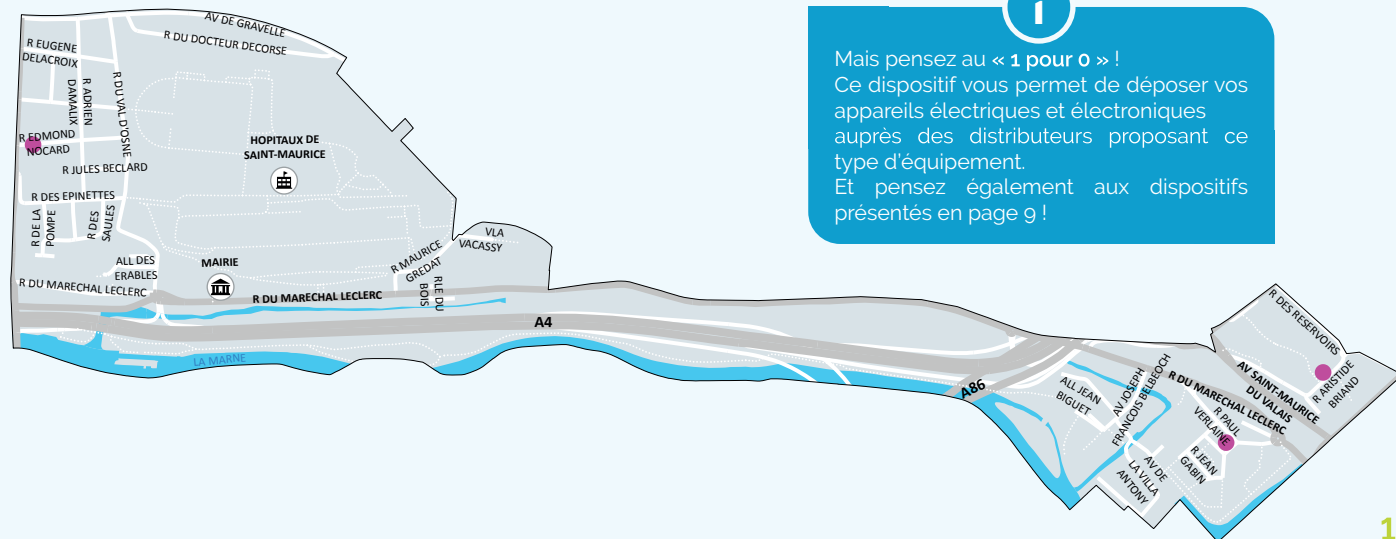
Le « camion planète » pour les déchets toxiques est à votre disposition toute l'année sauf au mois d'août, le :

- **1^{er} samedi du mois** rue Aristide Briand de 8h30 à 10h30 et **place Montgolfier** de 10h45 à 12h30.
- **4^{ème} vendredi du mois** au **marché Émile Bertrand** (rue Edmond Nocard) de 8h30 à 12h30

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Les DEEE sont les déchets issus des **équipements fonctionnant grâce au courant électrique** (réfrigérateur, four électrique, fer à repasser, lave-linge, appareil hifi, équipements informatiques et de télécommunication, outillage électrique).

Une collecte spécifique pour ces déchets a lieu tous les lundis, sur toute la ville. Un véhicule spécifique les ramasse **1 heure après la collecte des encombrants**.



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 33 avenue du Maréchal Lattre de Tassigny
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

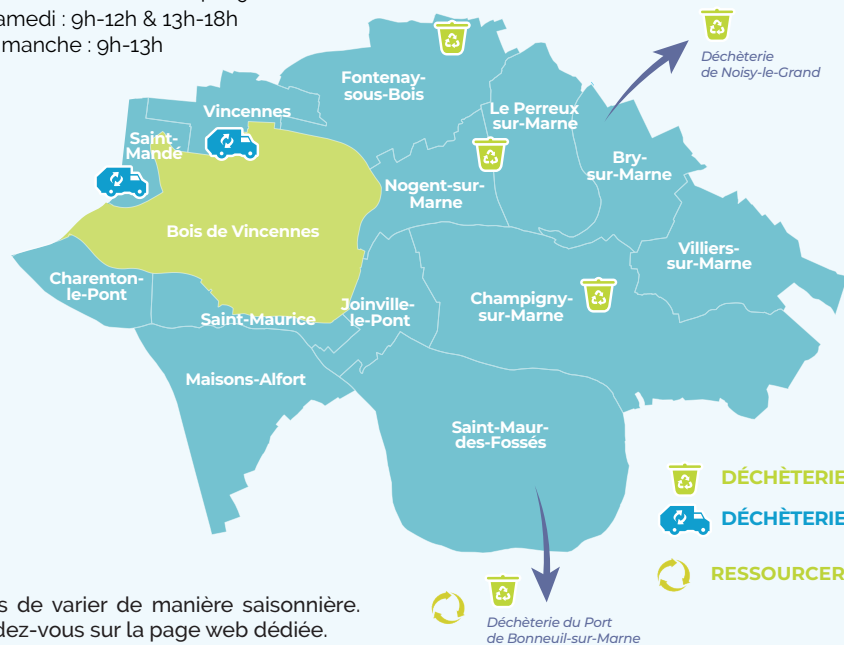
NOISY-LE-GRAND

- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-17h
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 9h-12h & 13h-18h
Dimanche : 9h-13h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



DÉCHÈTERIES FIXES



DÉCHÈTERIES MOBILES



RESSOURCERIE

Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière. Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr